

Metz, le 7 février 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

GRTgaz
Secteur nord-est
24 rue Sainte Catherine
54042 NANCY

À l'attention de M. Thomas GUYENET

OBJET : Dossier de déclaration concernant les travaux d'inspection et de réparation d'une canalisation de transport de gaz sur les communes de MANDEREN-RITZING et MERSCHWEILLER
Décision

RÉF. : GUN-2023-004

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif aux :

- **travaux d'inspection et de réparation d'une canalisation de transport de gaz sur les communes de MANDEREN-RITZING et MERSCHWEILLER**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 13 janvier 2023, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie des communes de MANDEREN-RITZING et MERSCHWEILLER où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER

Copie pour information:

- Société SURVEY
Chemin d'Enrobert
32200 GIMONT
- Commune de MANDEREN-RITZING
5 Rte de Tunting, 57480 MANDEREN-RITZING
- Commune de MERSCHWEILLER
5 Rue de l'École, 57480 MERSCHWEILLER